



Point de situation – Incendies Massif Fontainebleau

Mise à jour du 14 juillet - matin

Mesdames, Messieurs,
Chères Bacottes, chers Bacots,

Les opérations de lutte contre les incendies se sont poursuivies toute la nuit. Les sapeurs-pompiers sont restés engagés sans interruption pour contenir les différents foyers.

Le 14 juillet, à 8h :

- Plus de 1 920 hectares ont été parcourus par les flammes.
- Le feu n'est pas encore fixé. Les conditions météorologiques et les nombreux points chauds imposent une vigilance maximale.
- Environ 800 sapeurs-pompiers demeurent mobilisés, avec d'importants moyens terrestres et aériens qui reprendront leurs rotations dès que les conditions le permettront.
- La forêt de Fontainebleau reste strictement fermée au public jusqu'au 15 juillet, conformément à l'arrêté préfectoral.
- Les autorités rappellent qu'il est impératif de ne pas pénétrer dans le massif, de respecter les périmètres de sécurité et de ne pas gêner les opérations de secours.

La commune de Bois-le-Roi n'est pas impactée, mais des canadais survolent notre commune. Les berges de la Seine sont strictement interdites d'accès pendant les opérations d'écopage de Canadair.

La commune de Bois-le-Roi reste pleinement mobilisée aux côtés des communes touchées. Nous sommes en lien permanent avec la caserne et les services de secours. À cet instant, aucun besoin particulier n'a été exprimé. Si des renforts, du matériel ou toute autre forme de soutien devaient être nécessaires, les sapeurs-pompiers nous en informeraient directement et nous relayerions immédiatement leurs besoins auprès de la population.

Nous continuerons à vous informer de l'évolution de la situation dès que de nouvelles informations officielles seront communiquées.

Soyons tous responsables : évitons tout déplacement inutile à proximité des zones sinistrées et respectons scrupuleusement les consignes des autorités.

Enfin, nous lançons un appel aux Bacots connectés. Si vous consultez les informations publiées sur les réseaux sociaux ou sur le site de la commune, pensez à les partager avec vos voisins, en particulier avec les personnes qui utilisent peu les outils numériques.

Dans cette période marquée à la fois par les incendies et par la canicule, prendre quelques minutes pour aller voir ses voisins est aussi un geste de solidarité. C'est l'occasion de s'assurer que chacun va bien, de répondre à d'éventuels besoins et de renforcer cette entraide qui fait la force de notre commune.

Le Maire,
Jean-Philippe GUIBERT